

Question présentée par le député :

M. Alberto Velasco

Date de dépôt : 13 novembre 2014

Question écrite urgente

Pourquoi les députés bénéficient-ils aux HUG d'une prébende ?

Il semble, selon les dires d'un député lors d'un débat à Léman Bleu, que les députés hospitalisés aux HUG sont au bénéfice d'un traitement de faveur.

En effet, quelle que soit l'assurance qu'ils aient contractée, ils peuvent se faire soigner à la division privée du 9^e étage. Or, personnellement ayant été soigné aux HUG, je n'ai pas en toute logique et par égalité de traitement bénéficié d'une telle faveur que d'ailleurs, si cela m'avait été proposé, j'aurais refusé, eu égard à ma qualité de député.

Mes questions sont les suivantes :

Est-ce que ce traitement de faveur ou prébende est pratiqué aux HUG ?

Combien d'élus et/ou de leurs proches ont bénéficié d'une telle faveur ou prébende ?